

Dates pour l'année 2022 - 2023

Pour votre préparation au mariage, merci de retenir les 6 dates suivantes :

- ♦ **Mardi 6 décembre 2022** (20h30-22h) :
présentation du parcours
- ♦ **Dimanche 15 janvier 2023** (10h00-16h00) :
Homme et femme : le projet de Dieu
- ♦ **Dimanche 12 février 2023** (10h00-16h00) :
Liberté et engagement
- ♦ **Dimanche 12 mars 2023** (10h00-16h00) :
La joie du pardon
- ♦ **Dimanche 16 avril 2023** (10h00-16h00) :
Vivre pleinement le mariage
- ♦ **Dimanche 14 mai 2023** (10h00-16h00) :
Le mariage comme « sacrement »

Prêtre accompagnateur : père Grégoire Froissart

L'entrée se fait par les portes en verre au bout de la rue Pierre Villey (rue qui longe l'église à gauche).



Rencontre de Saint Anne et Saint Joachim

*« Frères,
Puisque vous avez été choisis par Dieu, que vous êtes ses bien-aimés, revêtez votre cœur de tendresse et de bonté, d'humilité, de douceur, de patience. Agissez comme le Seigneur : Par-dessus tout cela, qu'il y ait l'amour »*

St Paul aux Colossiens 3, 12-17

Le Mariage

*Se marier c'est s'ENGAGER
à AIMER de la force de l'Amour de Dieu
« comme le Christ a aimé l'Église »*



2022 - 2023



PAROISSE ST PIERRE DU GROS CAILLOU

92 rue St Dominique

75007 PARIS

Tél : 01.44.42.04.04

secretariat@stpierredugroscaillou.com

www.stpierredugroscaillou.com

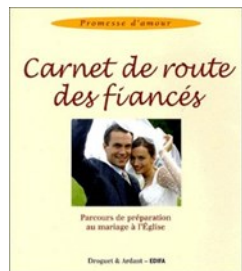
POURQUOI S'INSCRIRE ?

- Quel que soit le lieu où vous comptez vous marier, vous devez vous présenter à votre paroisse de résidence et normalement y suivre la préparation au mariage.

La préparation au mariage vous propose un parcours d'un an de réflexion sur les aspects humain et chrétien de votre mariage.

- Pour vous présenter et vous inscrire à la préparation au mariage, venez à la permanence d'accueil d'un prêtre ou d'un diacre de la paroisse si possible 1 an avant votre mariage.

Les permanences d'accueil sont : du mardi au vendredi, de 17h à 18h45 ; le samedi, de 10h30 à 12h.



ASPECTS PRATIQUES

- La préparation au mariage comprend une soirée introductive et cinq dimanches, animés par des prêtres et des couples de la paroisse. Les divers aspects du sacrement du mariage y sont présentés. Toutes les rencontres ont lieu à la paroisse.

- Notre préparation suit le *Carnet de route des fiancés*. C'est une méthode active où le couple est invité à réfléchir et échanger chaque semaine sur un thème.

- Chaque couple reçoit un accompagnateur (prêtre ou diacre), qui est responsable de la constitution du dossier de mariage. Vous devrez lui communiquer une copie intégrale de votre acte de naissance (moins de 3 mois) et un certificat de votre mariage civil.

- Une participation aux frais, de l'ordre de 150 euros pour les deux fiancés, vous sera demandée. Cette participation est indicative et ne doit en aucun cas constituer un frein à votre démarche.

LE DÉROULEMENT DE LA PRÉPARATION AU MARIAGE



Au début du parcours, une soirée présente la méthode du *Carnet de route des fiancés*.

Chacun des cinq dimanches de préparation reprend les thèmes travaillés en couple les semaines précédentes et se déroule selon le programme suivant :

- Début de la journée à 10h00 avec un temps de prière.
- Présentation du thème du jour par le prêtre.
- Messe paroissiale à 11h15.
- Déjeuner
- Echange en groupe.
- témoignage par un couple de la paroisse (fin de la journée à 16h00).

Pendant le parcours, chaque couple rencontre plusieurs fois un prêtre ou un diacre et le couple accompagnateur, pour échanger sur le contenu de la préparation, constituer le dossier de mariage et, le cas échéant, préparer la célébration du mariage.